

Interview

Sécheresse: «Si une solidarité dans le monde agricole existe, c'est maintenant qu'elle doit s'exprimer»

Article réservé aux abonnés

Le député socialiste Dominique Potier, lui-même agriculteur de métier, revient sur les conséquences dramatiques de la sécheresse pour les éleveurs, notamment. Et appelle à repenser le modèle existant.



A Châteaubriant, en Loire-Atlantique, le 27 juillet 2022. (Quentin Vernault/Libération)

par Perrine Bontemps

publié le 14 août 2022 à 7h41

Agriculteur de métier, Dominique Potier, député PS de la 5e circonscription de la Meurthe-et-Moselle, revient pour *Libération* sur les défis auxquels l'agriculture française doit faire face, alors que les bouleversements climatiques, et notamment la sécheresse de cet été, bouleversent la profession.

Depuis le début de l'été, les périodes caniculaires se succèdent en France. Quelles sont les conséquences pour les agriculteurs ?

En une génération, j'ai vu la récolte du maïs, qui dans mon enfance était début octobre, avoir lieu début août. C'est un réel bouleversement. Depuis le mois de juin, nous alimentons les animaux non seulement en fourrage, mais aussi en eau, parce que les puits et les ruisseaux sont à sec. Il s'agit d'une surcharge de travail pour les éleveurs, en plus de l'impact économique important. Les

stocks du printemps sont en train de s'évanouir, et ce qui est tragique, c'est qu'aujourd'hui le maïs va devenir trop sec pour être conservé en ensilage, les pieds sont en train de sécher. Pour résumer, il y a donc une immense inquiétude dans le monde paysan et notamment chez les éleveurs.

Reportage

En Loire-Atlantique, la situation est «catastrophique» pour les agriculteurs

Environnement

31 juil. 2022 [abonnés](#)

Quelles solutions leur sont proposées pour faire face à cette crise ?

Des mécanismes d'Etat existent, notamment le régime des calamités. [Julien Denormandie](#), ancien ministre de l'Agriculture, avait aussi engagé une [réforme aujourd'hui inachevée, en vue d'une nouvelle assurance récolte](#). Mais ce régime, plus universel, sera au défi de son équilibre économique : la succession des sécheresses crée de façon structurelle des déficits de récolte : dans les zones intermédiaires, sur le plateau lorrain par exemple, certaines cultures deviennent difficilement assurables. Dans une période de crise comme celle que l'on connaît en ce moment, il faut appeler à ce qu'il y ait un mouvement de solidarité nationale et au sein de la profession. Une contractualisation entre le secteur céréalier et celui des éleveurs, pour aider ces derniers à passer l'hiver, est capitale. Autrement, ces derniers ne pourront pas acheter au prix mondial, tiré vers le haut par la crise ukrainienne tout en vendant leur lait à un prix de 80 euros par tonne en dessous de celui de leurs voisins européens. Cette solidarité est aussi dans l'intérêt des céréaliers à moyen terme, puisque l'alimentation animale fait partie de leurs débouchés. La troisième solidarité est celle des prix justes. Un nouveau rendez-vous de négociation commerciale pour ce semestre est donc indispensable pour tenir compte de la nouvelle donne et fixer un prix d'achat du lait et de la viande qui puisse permettre aux éleveurs d'assumer le surcoût de l'alimentation animale et du déficit de fourrage qui s'est constitué cette année.

Cette solidarité entre les céréaliers et les éleveurs est-elle réellement envisageable ?

Si une solidarité dans le monde agricole existe, c'est bien maintenant qu'elle doit s'exprimer ! La nourriture ne sera jamais une marchandise comme les autres. La prospérité de l'agriculture est depuis toujours liée à des régulations à toutes les échelles, sur le plan territorial, national, européen et mondial. Nous avons bien vu avec la guerre en Ukraine comment, au-delà du déficit des céréales, l'effet spéculatif est absolument désastreux sur le marché et [génère des conditions de famine dans les pays les plus fragiles](#). Le modèle de la compétition est totalement dépassé, archaïque, il nous faut réinventer un nouveau multilatéralisme : le libéralisme ne sera jamais la bonne solution pour traverser les crises. De la solidarité et de la régulation sont nécessaires, car nous sommes tous interdépendants face au dérèglement climatique. La coopération et la solidarité sont notre assurance-vie.

A lire aussi

En élevages, sauvages ou marins, les animaux suffoquent aussi sous la chaleur

Biodiversité

17 juin 2022 [abonnés](#)

Quels sont les risques encourus si ces mesures ne sont pas mises en place ?

La menace, c'est l'accélération de la décapitalisation des cheptels. Il existe un chiffre dramatique : nous avons perdu en quatre ans 650 000 têtes de bétail et 24 % des éleveurs ont arrêté leur

activité dans la dernière décennie. Pour notre pays, c'est dramatique sur le plan économique, mais aussi pour l'équilibre agroécologique de nos sols. C'est cette connexion entre l'élevage et les cultures qui fait la force de notre pays, avec des systèmes de polycultures et d'herbage. Sans élevages, il n'y a pas d'agroécologie. C'est dramatique aussi parce qu'être éleveur, c'est constituer un cheptel, c'est un savoir-faire. A chaque fois qu'un troupeau disparaît, c'est l'œuvre de plusieurs générations qui s'évanouit et c'est une perte de valeur économique, écologique et sociale majeure pour nos territoires ruraux. Enfin, l'élevage herbager contribue positivement à notre bilan carbone. A chaque fois qu'un élevage disparaît, la contribution de l'agriculture à la lutte contre le changement climatique est affaiblie. La fragilisation de l'élevage par les sécheresses, si on n'y apporte pas de réponse massive, serait donc un accélérateur du dérèglement climatique.

Comment l'agriculture peut-elle s'adapter aux nouvelles conditions climatiques ?

Il nous faut engager l'évolution des systèmes agricoles. Les plans de relance mis en œuvre ont, à mon sens, trop privilégié les solutions technologiques, mécaniques, numériques et génétiques. La véritable innovation sera celle des systèmes agronomiques. Les autres enjeux seront des travaux pratiques de la planification écologique : le partage des eaux entre les différents usages, le partage des terres pour permettre le renouvellement des générations face au risque d'accaparement, et enfin une régulation très attendue de la production d'énergie par la biomasse qui ne doit en aucun cas fragiliser notre sécurité alimentaire.